



DN MADE

mention OBJET

Parcours Création et expérimentation en Tapisserie décoration

///// Lycée des métiers d'art **REVEL**
du bois et de l'ameublement

> Durée de la formation : 3 ans

> Objectif de la formation

Le tapissier manie habilement les textiles d'ameublement, les matériaux de synthèse et de garnissage, les dérivés du bois... La pratique du métier demande une excellente maîtrise technique mais aussi le goût pour harmoniser matières et couleurs, sans oublier une parfaite connaissance des styles d'hier et d'aujourd'hui.

Cette formation Bac + 3 a pour objectif de former les étudiants à la conception et au développement artisanal ou semi-industriel de produits, à la conception collaborative entre métiers d'art. Elle mène au développement d'une maîtrise des compétences techniques tant traditionnelles qu'innovantes ainsi que de vers la maîtrise des outils de conception (logiciels CAO et DAO). Les méthodes de projet sont basées sur la construction expérimentale des connaissances, certains s'appuyant sur des partenariats avec des professionnels.

> Qualités requises

Patience, précision, esprit critique et curiosité, créativité esthétique ou technique, autonomie et organisation, positivité, sens du relationnel, capacité à travailler en équipe.

> Condition d'admission, niveau requis

Après un diplôme de niveau IV (Bac) lié à l'ameublement ou tout autre diplôme de niveau IV, avoir un bagage artistique ou technique dans la spécialité est un atout, candidature sur la plateforme Parcoursup, l'admission est prononcée sur proposition de la commission chargée d'étudier chaque dossier et éventuellement à la suite d'un entretien.

> Répartition des enseignements

Sur les 3 années, moyenne de 30h/semaine réparties entre 3 groupes disciplinaires :

- 4 à 5h d'enseignements généraux / humanités (lettres, philosophie, sciences humaines et culture artistique) ;
- 6 à 10h d'enseignements transversaux (outils d'expression, langages numériques, matériaux, langues vivantes et gestion) ;
- 11h à 16h d'enseignements pratiques et professionnels (ateliers de création et pratique professionnelle) ;
- Stages en entreprise : 2 semaines en 1^{er} année / 12 semaines minimum en 2^e année.

> Après la formation, poursuite d'études

Vie active, poursuite d'études de niveau II (Master, DSAA, Ecole Nationales d'Art).

> Secteur d'activité, type d'emploi

Artisanat d'Art ou titre d'Artisan créateur - PME / PMI au titre de la conception, bureau de conception des grandes entreprises industrielles, prototypages de sièges dans l'industrie, arts du spectacle, enseignement / recherche.